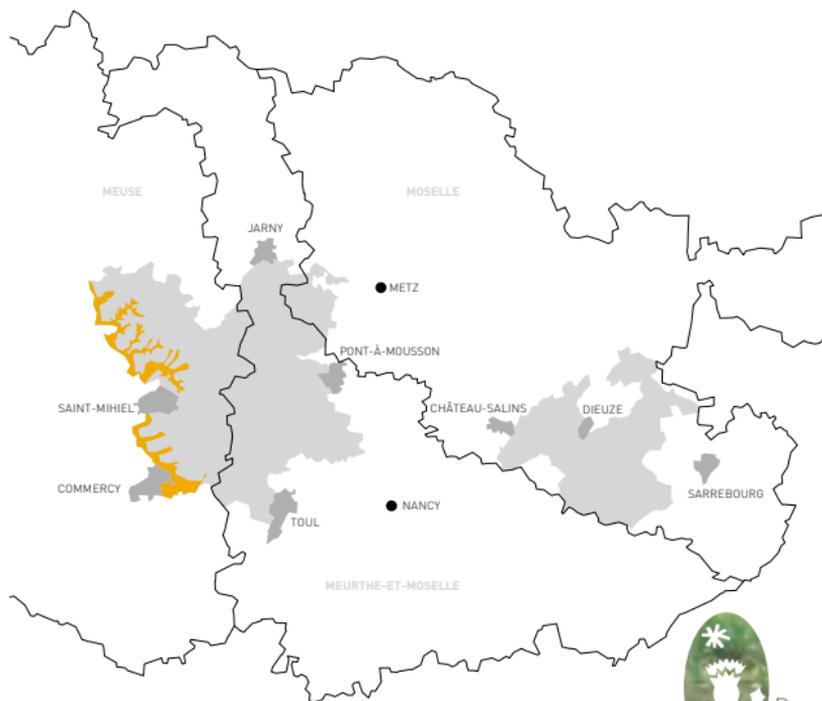


GUIDE

POUR LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION
DU PATRIMOINE NATUREL ET BÂTI DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENTS

LE VAL DE MEUSE

DANS LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE LORRAINE



Parc
naturel
régional
de Lorraine

Les guides pour « la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et bâti dans les projets d'aménagement » s'adressent à vous, élus, partenaires du Parc naturel régional de Lorraine, bureaux d'étude et acteurs de l'aménagement du territoire.

Ils répondent au double objectif de la charte du Parc : mieux connaître notre patrimoine et aider à la mise en œuvre des outils d'aménagement de l'espace tels, les chartes de développement de territoire, les plans de paysage, les documents d'urbanisme, les aménagements fonciers, etc.

La connaissance du patrimoine est la première étape dans un projet d'aménagement du territoire. Elle nous permet de mieux préserver, intégrer et valoriser les qualités environnementales et paysagères de nos campagnes et de nos villages dans nos projets. En nous inspirant et en nous imprégnant de notre territoire, nous le ferons évoluer sans rupture avec l'existant. Ainsi, nous éviterons toute tendance à sa banalisation.

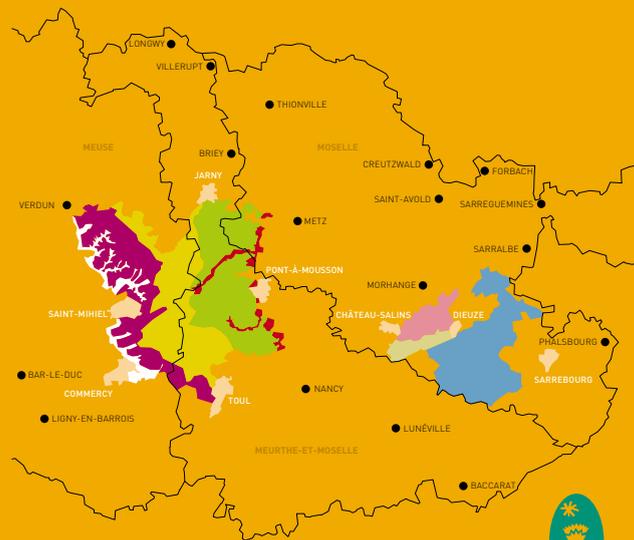
La richesse et la variété paysagères du Parc naturel régional de Lorraine nous ont conduits à diviser le territoire du Parc en huit entités paysagères. Toutes partagent des traits communs. Chacune à ses particularités et sa propre évolution. Pour ces raisons, chaque entité du Parc fera l'objet d'un guide qui prendra en compte ses spécificités dans le cadre de projets d'aménagement.

Nous avons complété ces guides par des fiches techniques. Ces fiches traitent des aspects techniques et réglementaires nécessaires à la préservation durable des atouts patrimoniaux de notre territoire.

Malgré les soins apportés à leur réalisation, ces documents ne peuvent pas être exhaustifs. Les chargés de mission du PnrL sont à votre écoute pour vous donner les informations complémentaires nécessaires à la conduite de vos projets.

PASCAL JACQUEMIN
Président du Parc naturel régional de Lorraine

LE VAL DE MEUSE



- LE VAL DE MEUSE
- LES CÔTES DE MEUSE
- LA PLAINE DE WOËVRE
- LE PLATEAU DE HAYE
- LE VAL DE MOSELLE
- LA CÔTE DE BRIDE ET KEKING
- LA VALLÉE DE LA SEILLE
- LE PAYS DES ÉTANGS
- VILLES PORTES



Parc
naturel
régional
de Lorraine

LA MEUSE ET SES AFFLUENTS ONT COMMENCÉ LEUR FORMATION IL Y A 150 MILLIONS D'ANNÉES...

Au cours de l'ère secondaire une succession de couches de sédiments s'est déposée au fond des mers. À l'ère tertiaire, après le retrait des mers, sous un climat chaud, et à l'ère quaternaire, sous un climat froid, l'érosion des roches dures de calcaire et tendres d'argile a dégagé dans les roches en place un relief de côtes appelé Côtes de Meuse. Aux talus principaux, orientés Nord-Sud (contact entre la plaine de la Woëvre et les hauts de Meuse ; versants de la vallée de la Meuse) s'ajoutent de nombreux escarpements de plus petite dimension, orientés Est-Ouest, créés sous l'action d'un réseau hydrographique secondaire bien développé.

L'ampleur du lit majeur de la Meuse témoigne du passage d'un fleuve beaucoup plus puissant. C'est en fait la Moselle, alors principal affluent de la Meuse, qui a initialement donné la force de creuser ce lit si large dans le calcaire. La Moselle a ensuite été déviée vers son lit actuel.

LE VAL DE MEUSE EST COMPOSÉ DE LA VALLÉE DE LA MEUSE ET DE VALLÉES ADJACENTES CREUSÉES PAR SES AFFLUENTS DANS LES HAUTS DE MEUSE

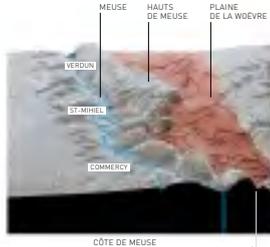
La **vallée de la Meuse** est orientée sud-nord. Elle présente une image agricole. Son inondation régulière favorise la pérennité de l'élevage, l'absence de construction, le maintien d'arbres isolés et de bosquets. Dans cette vallée, se déroulent le fleuve, un canal et une route principale qui relie les villages. Le fond de vallée est occupé par des prairies. Les versants sont cultivés. La localisation des étendues agricoles s'explique par la présence de placages d'alluvions anciennes avec limons. Ils apportent au sol humidité et fertilité. Les boisements sont localisés en haut de versant et sur le plateau.

Les **vallées des Hauts de Meuse** sont une succession de vallées orientées est-ouest. Les affluents de la Meuse ont entaillé le calcaire, creusant tous les 7 à 8 km des vallées transversales plus ou moins larges. Leurs versants sont cultivés. En fond de vallée se trouvent les prairies.

Les ruisseaux La Creüe, Marbotte, l'Aulnois et Hautes Bruyères ont creusé dans la Côte de Meuse des couloirs ouverts et larges.

Plus au sud, l'érosion a fait reculer le front des côtes de Meuse au niveau de Mécrin, de Boncourt, d'Éville... Dans ce secteur, la circulation entre les villages de la vallée de la Meuse et de la plaine de la Woëvre est facilitée. D'autres ruisseaux n'ont que partiellement entaillé la côte et forment des vallons encaissés et plus intimes, au regard des activités présentes dans la vallée de la Meuse. L'identité paysagère de ces vallons est marquée par le relief et les boisements. Il s'agit de la Dieue, du Rupt, du ruisseau des Ormes, de la Marsoupe.

**LE RELIEF EST UN ÉLÉMENT
DÉTERMINANT
DANS LA COMPRÉHENSION
D'UN PAYSAGE.
IL EXPRIME UNE HISTOIRE.**



LA GÉOMORPHOLOGIE DU VAL DE MEUSE



TROIS MILIEUX NATURELS IDENTITAIRES EN VALLÉE DE MEUSE :

LA FORÊT LES PELOUSES CALCAIRES LES PRAIRIES

LA FORÊT

Elle est principalement localisée sur les Hauts de Meuse et dans ses vallons. Peu présente dans la vallée, elle apparaît parfois sur ses versants les plus pentus.

Dans les vallons, on rencontre des milieux originaux et peu courants nommés **vallons forestiers froids**. Ils sont situés à Euville, près de la chapelle de Gévaux, à Aulnois-sous-Vertuzey... une flore montagnarde s'y développe du fait de conditions climatiques particulières, du sol et du relief encaissé.

Hauts de Meuse



Affluent de la Meuse

Il convient de ne pas empierre le fond de ces vallons. Ce sont des lieux de résurgence des sources qui maintiennent les sols frais et humides, favorisant ainsi le développement d'une flore adaptée.

Le débardage, en périodes de floraison et de montée en graine [de février à avril], est à éviter pour permettre aux espèces de se reproduire et ainsi pérenniser ces milieux. La qualité des lisières forestières et la gestion des forêts de versants ont un impact paysager important. Une coupe à blanc, par exemple, vient à l'encontre de cette qualité.

LES PELOUSES CALCAIRES

Elles sont localisées dans les parties sommitales de la vallée de la Meuse et des vallons. Ce sont des milieux remarquables par leur origine, leur évolution, leurs aspects paysagers, leur flore [orchidées] et leur faune. La pelouse calcaire est une formation végétale herbacée, sur un substrat calcaire. Elle se développe en milieu localement sec et chaud. Ce milieu a permis le développement d'une végétation et d'une faune à caractère méditerranéen. Les pelouses calcaires diminuent progressivement à cause de l'enrichissement. Le pâturage est l'une des solutions à favoriser pour maintenir ces milieux originaux.

LES PRAIRIES

Elles sont constituées de formations végétales secondaires créées par les activités humaines. Elles résultent du déboisement des forêts primaires et forment des milieux semi-naturels façonnés par l'agriculture.

Les prairies humides sont très présentes dans la vallée de la Meuse et ses affluents. Fauchées ou pâturées, elles constituent des lieux de vie pour des espèces végétales et animales particulières et surtout une halte migratoire pour de nombreux oiseaux.

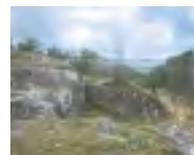
Les prairies jouent un rôle important dans la régulation du régime des eaux. Elles stockent l'eau, en période pluvieuse, réalimentent les nappes phréatiques et limitent les inondations. Les prairies contribuent aussi à l'épuration des eaux de ruissellement chargées de polluants agricoles.



LES MILIEUX NATURELS



Pelouse calcaire de Gencourt-sur-Meuse



Le courlis est présent dans toute la vallée de la Meuse



LE COURS D'EAU, C'EST À LA FOIS UN MILIEU DE VIE, UNE RESSOURCE NATURELLE, UN ÉLÉMENT STRUCTURANT DU PAYSAGE, UN LIEU DE LOISIRS.

LA MEUSE

Ce fleuve de France, Belgique et Pays-Bas s'écoule sur 950 km, dont 200 km dans le Parc naturel régional de Lorraine. Ici, il suit une vallée tantôt ample, tantôt resserrée. Son lit majeur apparaît comme un vaste couloir enherbé dans lequel serpente le fleuve méandreux. Sa capacité d'épandage des crues est importante, grâce à la présence de prairies dans son lit majeur.

Les noues et les mortes sont des annexes au cours d'eau. Connectées temporairement, elles relient entre eux les bras ou méandres de la Meuse. Elles constituent des zones de frayères exceptionnelles pour les poissons, dont la très rare Loche d'étang, de reproduction et de vie pour les amphibiens. Des végétaux rares, adaptés à ces milieux, s'y développent. **Les noues, associées aux prairies forment des milieux écologiques et paysagers riches. Elles doivent être préservées.**

LES AFFLUENTS DE LA MEUSE ont un caractère de cours d'eau de côte calcaire : les écoulements sont vifs, les eaux de bonne qualité, oxygénées. Leur longueur est assez limitée : de l'ordre de 15 km. Ces cours d'eau sont alimentés par de nombreuses sources, d'un bon débit régulier. Elles sont d'ailleurs captées pour l'alimentation en eau potable. Ces cours d'eau sont des habitats propices à la reproduction et la vie de la truite, du chabot, et d'écrevisses indigènes, ce qui leur vaut un classement en première catégorie piscicole. Les cours d'eau, en général, sont d'autant plus attractifs des points de vue biologique et paysager, qu'ils sont bordés par une ripisylve. La **ripisylve** (du latin ripa, rive et sylva, forêt) est une végétation des bords de cours d'eau et d'étangs. Bien souvent elle revêta la présence de l'eau en soulignant les berges. Elle est reconnaissable aux végétaux qui la constituent : saule, frêne et aulne glutineux. En plus de ses intérêts paysagers, la ripisylve a une fonction écologique importante. Elle stabilise les berges, protège le sol de l'érosion, régule et purifie les écoulements d'eau. La ripisylve est l'élément de repère le plus marquant des vallons aux pentes douces. C'est parfois la seule structure végétale présente en fond de vallée. Quand la ripisylve disparaît, ses fonctions écologiques disparaissent. Le ruisseau devient un simple fossé. Sans entretien, elle peut paradoxalement contribuer à la dégradation de la qualité de l'eau.

Pour préserver, voire améliorer l'ensemble des fonctions de la ripisylve, pour éviter, à terme, le recours à des interventions plus lourdes, les cours d'eau et la ripisylve doivent être régulièrement entretenus.

La rivière, les milieux humides associés (mares, prairies...), la végétation des berges sont des milieux vivants à préserver. Leur bon fonctionnement est essentiel pour maintenir leurs effets bénéfiques pour l'environnement.

Nous réduirons l'ampleur des crues et nous améliorerons la qualité de l'eau en pérennisant les prairies et les structures végétales. Le maintien des haies, de la ripisylve, des prairies et des zones d'expansion des crues permet aux eaux de mieux s'infiltrer et d'être stockées temporairement, limitant ainsi les inondations.

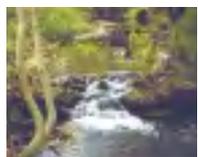
LES MARAIS

Zones de transition entre la terre et l'eau, les marais sont des milieux de grand intérêt écologique. Ils abritent une flore et une faune originales et diversifiées. Les marais, ou tourbières alcalines, peuvent avoir une origine naturelle (bras mort d'une rivière, dépression sur sous-sol argileux imperméable alimentée par des eaux de ruissellement ou des sources) ou artificielle. C'est le cas de l'étang de Palameix, dans le vallon du Vaux. Comme les étangs et les prairies, les marais assurent un rôle de filtre et de régulateur des eaux retenant les volumes en excès lors des précipitations et les restituant lentement ensuite aux cours d'eau et aux nappes. Les zones humides sont en régression et les marais sont devenus rares en Lorraine, la plupart ayant été drainés, puis cultivés ou ont été remplacés par des peupleraies. Les marais de Vaux-lès-Palameix et de Sommedieu sont les seuls connus qui subsistent sur la zone Ouest du Parc naturel régional de Lorraine. On trouve **des étangs** dans les vallées des Hauts de Meuse. Le long du ruisseau du Beudat, ils abritent notamment la pesse d'eau, une plante aquatique assez rare, protégée au niveau régional. Ces étangs sont les milieux de prédilection de nombreux odonates (libellules) et de certains amphibiens (crapaud accoucheur).

Une noue



La Creüe affluent de la Meuse



La Meuse bordée d'une ripisylve



L'EAU ET SES MILIEUX ASSOCIÉS



La Meuse est en limite ouest du Parc. Elle est accompagnée de nombreux affluents qui ont encaillés le plateau calcaire.

LES STRUCTURES VÉGÉTALES

LES HAIES ET LES BOSQUETS...

Les haies et les bosquets donnent des repères et mettent en relief le paysage. En compartimentant les milieux ouverts, en accompagnant le regard de l'observateur, ils jouent un rôle paysager déterminant. Les haies servent également à l'**intégration** des bâtiments agricoles ou à dissimuler des éléments disgracieux dans le paysage.

LEURS RÔLES SONT ESSENTIELS

Constitués par une trentaine d'espèces d'arbustes, une douzaine d'espèces d'arbres, plus d'une centaine d'espèces herbacées **les haies et les bosquets** ont un rôle **biologique** fondamental dans la vallée de la Meuse comme ailleurs. Plus de 1200 espèces animales ont été recensées dans ces milieux (insectes, oiseaux, mammifères...). Le grand gibier y trouve abri et nourriture. Ils servent d'abri pour le bétail et hébergent les prédateurs des ravageurs de culture. Les haies limitent l'érosion des sols, permettent aux eaux de mieux s'infiltrer. Elles ont également un effet brise-vent. Elles protègent les cultures des actions mécaniques du vent, générant ainsi une augmentation de la production végétale abritée. L'ensemble de ces structures végétales favorise les dispersions animales et végétales entre différents habitats (massifs forestiers, zones humides...), c'est ce que l'on appelle les **corridors biologiques**. Leur sauvegarde est vitale pour le maintien d'une diversité **génétique** des espèces.

EXEMPLE DU VALLON DES ORMES

Les pentes du vallon des Ormes, au nord de Lacroix-sur-Meuse sont faibles, particulièrement à proximité de la vallée de la Meuse. En se rapprochant de la Meuse, les versants boisés des vallons laissent place à de grandes étendues cultivées. L'image d'un plateau agricole prévalait alors. Dans ce secteur ouvert, il conviendrait de préserver, voire de créer :

→ Des réseaux de haies, d'arbres isolés, de bosquets afin de marquer le relief du vallon.

Ces implantations ont également un rôle important pour limiter l'érosion dans un secteur de pente.

→ Une ripisylvie pour souligner le cours d'eau.

L'entretien et la préservation des haies sont importants pour l'agriculture, le paysage et l'environnement.

LES VERGERS

Ils ceinturent les villages, assurant une transition douce entre les terres agricoles et le bâti. Les vergers annoncent l'entrée dans les villages. Hormis leur intérêt paysager, ils favorisent la richesse écologique, floristique et faunistique en offrant un habitat privilégié et une source de nourriture à de nombreuses espèces. La chouette chevêche, protégée, y trouve refuge. Élément fort de la vie familiale en milieu rural, le verger est un patrimoine culturel.

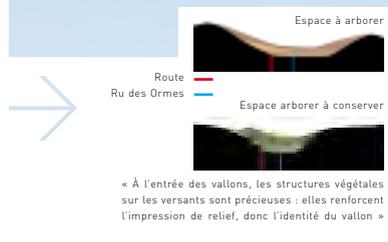
Le manque d'entretien, l'évolution des besoins et l'extension des zones constructibles fragilisent les vergers. Là où, par exemple, les zones de vergers deviennent constructibles, des espaces pourraient être réservés pour la replantation d'alignements. Cela permettrait de recréer visuellement une zone de verdure et d'intégrer des zones d'urbanisation nouvelles.

LES ARBRES D'ALIGNEMENT LE LONG DES ROUTES : PAS DE SYSTÉMATISME

Les plantations d'**alignement d'arbres de haut jet** ou parfois d'**arbres fruitiers** le long des voies de communication sont des éléments structurants. Ils contribuent à la qualité des paysages et sont des repères indispensables dans des espaces agricoles souvent trop ouverts. Ils dessinent et matérialisent les routes dans l'espace. L'alternance des séquences de routes, bordées ou non d'arbres, crée des ambiances différentes. L'absence d'arbres permet d'admirer plus aisément les paysages traversés. La présence d'arbres d'alignement forme un espace intime où la lumière est filtrée par les feuilles.

Un projet de plantation adapté à chaque situation est souhaitable, en tenant compte des contraintes de sécurité.

CONNAÎTRE LES PAYSAGES POUR PRÉSERVER LEUR IDENTITÉ



Haies, bosquets,
route bordée
d'arbres
d'alignement,
autour
de Lamorville

LE VILLAGE S'EST DÉVELOPPÉ DANS LE TEMPS EN S'ADAPTANT HARMONIEUSEMENT AUX FACTEURS GÉOGRAPHIQUES. COMMENT MAINTENIR CETTE COHÉRENCE VISUELLE ?

Le village traditionnel lorrain, avec ses maisons groupées, se découvre dans son ensemble. Il est entouré de jardins et de vergers qui assurent une transition entre l'espace bâti et l'espace agricole.

L'IMPLANTATION DES VILLAGES EST LIÉE À L'EAU

La présence d'un cours d'eau, même modeste, coulant à proximité d'un village, voire dans le village lui-même a toujours été appréciée par les communautés agraires anciennes. L'eau est utilisée à des fins défensives, domestiques, pour la vie communautaire (lavoir), les animaux (labrevoirs, gayoirs), la pêche, la création d'étang, l'établissement de moulins.

L'IMPLANTATION DES VILLAGES EST LIÉE À L'EAU ET AU RELIEF

Les villages, sans forcément se percher, se sont toujours localisés à la limite, au moins, des zones de crues subites ou d'inondations régulières. Les villages sont généralement implantés en pied de versant. Leurs noms révèlent parfois leurs origines. Ainsi, **Somme dieu**, placé à la naissance d'un ruisseau, tire son nom de Somma Divae, source de l'eau divine. Le relief n'est pas déterminant dans l'implantation des villages. Toutefois une pente, même légère, a pu être recherchée lors de l'implantation du village pour faciliter l'écoulement des eaux. Des raisons défensives expliquent aussi la localisation des villages sur des points hauts.

EN LE TRAVERSANT, UN COURS D'EAU MET EN VALEUR LE CŒUR D'UN VILLAGE.

Le **village de Seuzey** s'étend de part et d'autre du ruisseau des Ormes. Le cours d'eau forme un canal maçonné en pierre qui souligne la clarté de l'eau et marque le passage du village. Ici, plus que les usoirs ou l'alignement des constructions, **le ruisseau structure la rue**. C'est au cœur du village que le ruisseau est le plus visible, agrémenté de passerelles qui relient les différentes habitations de part et d'autre de son cours. **Les ruisseaux sont des éléments structurants des villages. L'eau est un vecteur de requalification urbaine. Sa présence organise le bâti, les espaces publics, les cheminements... Les initiatives d'aménagement des berges au cœur des villages recueillent l'adhésion des habitants. La traversée d'un ruisseau dans un village est un atout paysager et écologique qui devrait compter dans chaque projet d'extension ou d'amélioration.**

LE PETIT PATRIMOINE LIÉ À L'EAU (LAVOIR, FONTAINE) MÉRITE D'ÊTRE PRÉSERVÉ ET VALORISÉ.

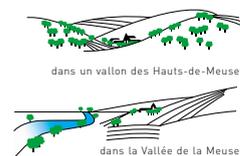
Lavoirs et fontaines viennent renforcer la présence de l'eau dans les villages. Autrefois, les lavoirs constituaient des points de rencontre pour la population. Aujourd'hui, ces ouvrages font partie de notre **patrimoine culturel et architectural**. Souvent de très belles réalisations, ils sont bâtis en pierre de taille. Certains présentent des motifs sculptés qui ont un bon effet ornemental. Si ces équipements sont devenus obsolètes depuis le raccordement au réseau d'eau courante, ils restent dans la conscience populaire un des principaux lieux de vie du village. **Le lavoir de Lacroix-sur-Meuse**, remarquable par son caractère monumental et ses sculptures, marque la rue du village. Ce lavoir conçu par l'architecte Théodore Oudet en 1838, est alimenté par une source captée. **Nombre de lavoirs ne sont plus en eau ou sont transformés en jardinières, perdant ainsi leur fonction première et leurs agréments pour les habitants...**

EXEMPLE DE LACROIX-SUR-MEUSE

Un village rue à la croisée du vallon des Ormes et de la vallée de la Meuse. Des pavillons et un stade ont été implantés sur le coteau regardant la vallée de la Meuse, le long de la D 964. Situées en surplomb par rapport au village, ces nouvelles habitations sont presque plus présentes que le village lui-même. Elles sont déconnectées du village. La continuité du bâti ancien et nouveau est un élément fondamental à respecter. **L'implantation du village ancien est harmonieuse. Pour conserver cette harmonie, il faut respecter les règles d'implantation initiales. Les projets d'extension urbaine doivent s'inspirer de l'implantation originelle des villages, en accord avec le relief, la présence des cours d'eau... Si ces projets sont trop éloignés ou en surplomb par rapport aux autres constructions, cela peut altérer la relation avec le village, du point de vue du bâti mais aussi des relations sociales.**



Implantations caractéristiques de villages...



LES IMPLANTATIONS DE VILLAGES



Le village de Seuzey



Extension urbaine éloignée de l'implantation ancienne



QUELLES SONT LES STRUCTURES DES VILLAGES LORRAINS ?

LA MAJORITÉ DES VILLAGES A UNE FORME LINÉAIRE OU CONCENTRIQUE



Brasserie

LE « VILLAGE-RUE » TRADITIONNEL

Les maisons accolées les unes aux autres forment des bandes plus ou moins longues. Le fâchage est parallèle à la rue. Depuis la rue, se succèdent l'**usoir**, le **maison**, le **jardin** potager puis le verger. Le « **village-rue** » **complexe** est la conséquence d'un accroissement du modèle « **village-rue** » sur plusieurs rues.



Pont-sur-Meuse



LE « VILLAGE-TAS »

Le « **village-tas** », de forme concentrique est moins structuré. Il est organisé autour d'un édifice, d'un site défensif ou religieux. **Les deux modèles peuvent coexister**. Le « **village-tas** » s'est alors agrandi en prenant le modèle du « **village-rue** ».

Deux exemples atypiques : le village industriel d'Éuville et les villages de la reconstruction du type de Vaux-lès-Palameix.

→ Éuville : Son développement a la particularité d'avoir été influencé par une activité industrielle.

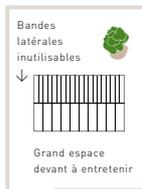
→ Vaux-lès-Palameix : est caractérisé par un habitat discontinu.

Au lendemain de la première guerre mondiale, les villages, largement détruits, ont été reconstruits à l'identique ou en apportant aux constructions des modifications. Pour s'adapter aux nouveaux modes de vie, leur volume augmente, la partie habitable est mieux éclairée, la partie agricole plus adaptée. De nouveaux matériaux apparaissent. Le bâti est parfois discontinu. Comme la plupart des villages de ce secteur géographique, **Vaux-lès-Palameix** fut détruit pendant la guerre 14-18. Le village reste groupé, les **usoirs** donnent la même physionomie d'ensemble. L'habitat est moins dense et les rues ne présentent plus un front continu de maisons mitoyennes. L'implantation au creux du vallon, le volume des habitations, les pentes de toitures, les façades, sont toujours des critères de reconnaissance et d'identité.

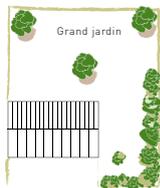
Aujourd'hui, les spécificités du bâti de la reconstruction sont à préserver.

ÉVOLUTION DE L'IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS SUR LA PARCELLE

Les nouvelles constructions sont généralement implantées au centre des parcelles. L'espace devant les maisons et les bandes latérales deviennent inutilisables. L'espace arrière manque d'intimité. Ceci amène les habitants à rechercher l'isolement en créant tout autour de la parcelle des écrans et des clôtures.



IMPLANTATION À ÉVITER



IMPLANTATION À PRIVILÉGIER

ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES VILLAGES POUR QUE CELLE-CI NE SOIT PAS SUBIE MAIS CHOISIE.

LES STRUCTURES DE VILLAGES



Village de Vaux-lès-Palameix



Maisons de la reconstruction au premier plan



QUELQUES EXEMPLES

L'ENTRÉE DU VILLAGE

L'effet de « porte d'entrée » a beaucoup d'importance, c'est un élément essentiel de la structure du village. Cette première image donne envie de s'arrêter ou de passer son chemin. L'entrée d'un village est sensible. Elle doit être marquée et faire l'objet d'une attention particulière. Ne pas maîtriser les extensions urbaines, l'implantation des bâtiments agricoles, la disparition des vergers, banalise et appauvrit la qualité des entrées de villages.

De même, une mauvaise implantation des bâtiments agricoles contribue à les dégrader et à bloquer l'extension de l'urbanisation, du fait des périmètres réglementaires d'éloignement.

Des éléments structurants comme des arbres d'alignement sont à préserver et à valoriser. Les entrées d'un village sont à intégrer dans une réflexion globale de l'aménagement et du développement urbain du village. L'enjeu est d'identifier, de marquer les limites entre l'espace bâti et l'espace agricole.

LES « VILLAGES-RUES » ONT UNE STRUCTURE QUI ENGENDRE DES PROBLÈMES DE TRAVERSÉE DE VILLAGE

Située perpendiculairement aux flux et aux échanges qui relient l'Est à Paris, la vallée de la Meuse est coupée par les grandes infrastructures routières (A4 et N4) et prochainement par le TGV Est. Elle forme un passage privilégié Nord-Sud, qui se traduit par un trafic important sur la route départementale 964 qui la borde. Axe majeur de la vallée, cette route traverse l'ensemble des villages amenant nuisances sonores et problèmes de sécurité...

Afin de traiter de manière cohérente une traversée de village, il est nécessaire d'aborder les aménagements sécuritaires en parallèle avec les aménagements qualitatifs (entrée de village, usoirs, place de village, enfouissement des réseaux...). Aussi, l'aménagement de la traversée sera l'occasion de renforcer l'identité du village à préserver : qu'elle soit touristique, industrielle, historique...

LES ACTIVITÉS DANS LE VAL DE MEUSE

LES ENTREPRISES

L'accessibilité de la D964 représente un atout pour l'implantation des entreprises et pour la vie économique locale. Des entreprises se sont ainsi naturellement implantées le long de son tracé. Malheureusement, certaines de ces constructions sont d'architectures disparates, implantées sans réelle cohérence, avec des abords peu aménagés... Finalement, ces bâtiments produisent une image dévalorisante pour l'entreprise et la commune.

Une réflexion d'ensemble devrait être menée pour doter ces constructions et leurs abords, des qualités capables de préserver le cadre de vie, d'éviter la banalisation des paysages et des entrées de village, tout en valorisant l'image de l'entreprise.

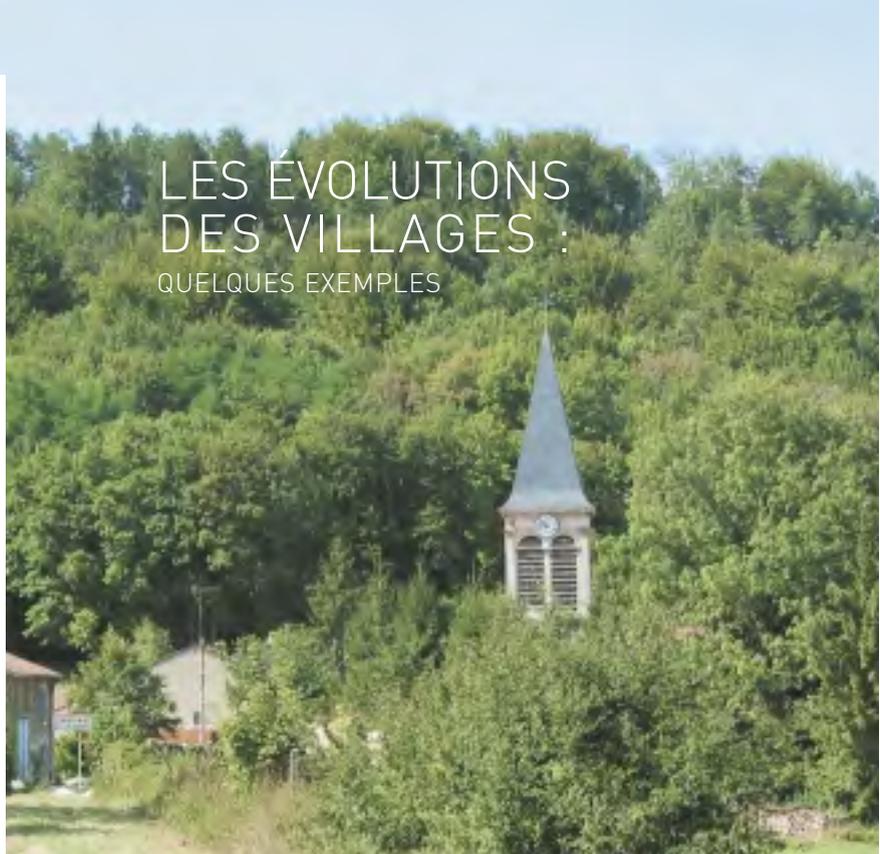
L'INTERCOMMUNALITÉ EST CERTAINEMENT L'INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ POUR MENER CES RÉFLEXIONS.

LE MITAGE DES BÂTIMENTS AGRICOLES

Autrefois au cœur des villages, les bâtiments agricoles sont aujourd'hui implantés en périphérie ou à l'extérieur des villages. Les raisons sont réglementaires et/ou techniques. Souvent réalisés avec des matériaux nouveaux, industrialisés, ils s'opposent dans leur volume, leur implantation, leur aspect brillant au patrimoine bâti traditionnel dont les caractéristiques sont étroitement liées au milieu naturel. En milieu ouvert, les bâtiments s'intègrent plus ou moins bien. L'environnement naturel, le relief, sont les critères qui permettent d'implanter et d'insérer l'exploitation agricole dans le paysage. Dans le noyau villageois, certains bâtiments devenus obsolètes sont abandonnés. Par conséquent, les nouveaux enjeux résident dans le choix de l'implantation, de l'intégration des nouveaux bâtiments liés à la réhabilitation des bâtiments anciens.

Un bâtiment agricole fonctionnel et bien intégré dans son environnement participe à la valorisation du village et plus globalement, à l'économie agricole.

LES ÉVOLUTIONS DES VILLAGES : QUELQUES EXEMPLES



Exemple :
Bâtiments
intégrés
au relief,
agrémentés
de
plantations



Contre-exemple :
L'ensemble des
bâtiments implantés
perpendiculairement
à la vallée coupe
la perspective



LA MANIÈRE DONT LA STRUCTURE DU VILLAGE A ÉVOLUÉ DOIT INSPIRER LES PROJETS D'EXTENSION

1 → LA RÉHABILITATION DES CONSTRUCTIONS ANCIENNES EST À PRIVILÉGIER :

Elle permet de préserver notre patrimoine et valorise le village et son image. C'est un axe majeur pour maintenir la population et en attirer une nouvelle. La réalisation de logements locatifs permet de rajeunir la population. Les grands volumes des granges par exemple, peuvent être exploités pour ces réalisations.

2 → LA DENSIFICATION DU TISSU BÂTI

La construction dans les espaces libres du village permettra de densifier le tissu urbain et de minimiser l'étalement urbain. Dans la partie ancienne du village, les constructions nouvelles qui côtoient les constructions anciennes doivent retenir toutes les attentions. Le respect de l'alignement des façades permet de maintenir une cohérence de la rue.

Le maintien d'une cohérence et d'une harmonie entre le village ancien et les nouvelles habitations est un objectif à atteindre : la volumétrie d'une construction, son mode d'implantation, son traitement architectural, et les espaces non bâtis, constituent autant de caractères spécifiques d'un site susceptibles d'influencer les opérations nouvelles.

En périphérie du village, les règles d'urbanisme peuvent être plus souples. Néanmoins, les styles empruntés à d'autres régions (chalets par exemple) enlèvent au village son caractère.

3 → L'EXTENSION, EN RESPECTANT L'IMPLANTATION ET LA STRUCTURE DU VILLAGE

Respecter l'implantation et la structure du village ancien c'est conserver une image cohérente et harmonieuse du village. Les projets d'extension urbaine doivent s'inspirer de l'implantation originelle des villages, en harmonie avec le relief, la présence des cours d'eau... et de la structure initiale du village, en créant, par exemple, des rues suivant le modèle existant.

En intégrant les extensions urbaines dans le site du village ancien, nous respecterons les habitudes d'implantation traditionnelle. En conservant l'organisation traditionnelle du village torrain, par l'unité du bâti et la réhabilitation des vergers en périphérie de village, nous éviterons la banalisation des paysages.

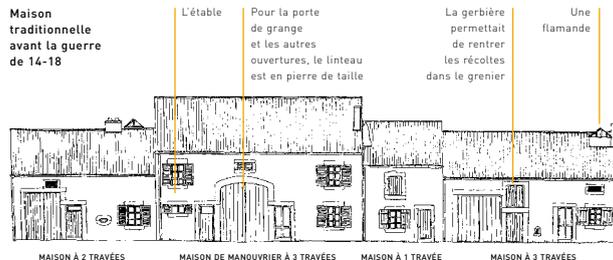
Chaque village possède une silhouette qu'il convient de ne pas dénaturer par des constructions mal situées. La localisation systématique des constructions à l'entrée des villages, ainsi que la tendance à l'urbanisation le long des voies de communication ou sur les versants des vallées peuvent être dommageables au village.

LA STRUCTURE DU VILLAGE S'EST DÉVELOPPÉE DANS LE TEMPS EN S'ADAPTANT DE FAÇON HARMONIEUSE AUX FACTEURS GÉOGRAPHIQUES (RELIEF, EAU...). EN LORRAINE, ELLE EST ÉTROITEMENT LIÉE AU SYSTÈME AGRAIRE, À L'HISTOIRE. TOUTS CES ÉLÉMENTS D'INFORMATION SONT ESSENTIELS POUR COMPRENDRE L'ÉVOLUTION DES VILLAGES ET S'EN INSPIRER POUR LES PROJETS FUTURS D'EXTENSION. CELA PERMET DE CRÉER UNE HARMONIE ET UNE COHÉRENCE.

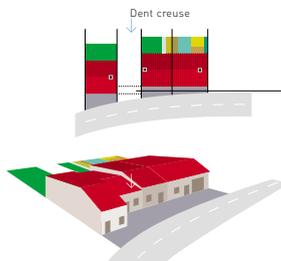
Exemple d'une continuité structurelle et volumétrique d'un alignement de maisons



LES ÉVOLUTIONS DES VILLAGES : RECOMMANDATIONS

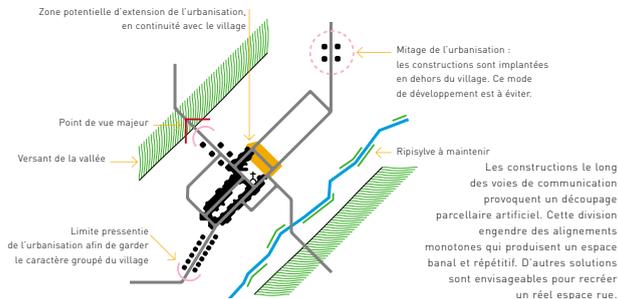


LES STRUCTURES ET LES MATÉRIAUX DU BÂTI ORIGINAL DOIVENT ÊTRE RESPECTÉS LORS DE LA RÉHABILITATION DES CONSTRUCTIONS TRADITIONNELLES.



Bande d'implantation de la future construction. Celle-ci est délimitée par la position des deux façades de part et d'autre. Si toutes les constructions sont alignées, la nouvelle respectera l'alignement.

COMBLER LES DENTS CREUSES PAR DES MAISONS RESPECTANT L'IMPLANTATION, LA VOLUMÉTRIE, LA STRUCTURE ET LES MATÉRIAUX DES CONSTRUCTIONS VOISINES CONTRIBUE À UNE APPARENCE COHÉRENTE DE LA RUE.



LES ACTIVITÉS SONT DIRECTEMENT LIÉES AUX RESSOURCES NATURELLES DU SOL ET DU SOUS-SOL AVEC L'EXPLOITATION DU CALCAIRE, DU BOIS, DE LA TERRE.

Au XIX^e siècle, les villages étaient très peuplés, les activités artisanales développées et diversifiées : vannerie à Vaux-lès-Palameix, saboterie à Génicourt-sur-Meuse, huilerie entre Dieue-sur-Meuse et Sommedieue, papeteries sur la Creüe... Sur les versants et les hauts du plateau, plus secs, plus caillouteux, la forêt domine. La richesse des Hauts de Meuse a favorisé le développement de l'artisanat et des industries de transformation du bois, principalement dans les vallons entre Verdun et St-Mihiel. C'est surtout grâce à l'énergie hydraulique que toutes ces usines ont pu se développer. Aujourd'hui, l'agriculture est l'activité principale.

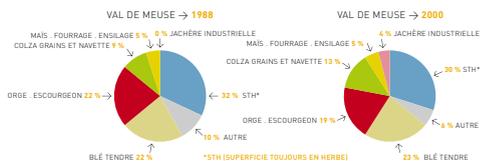
L'IMPACT DES PRATIQUES AGRICOLES SUR LES PRAIRIES : MILIEUX EXCEPTIONNELS

Certaines prairies lorraines abritent une flore et une faune remarquables, menacées et en régression à l'échelon national, voire européen, par la mutation des pratiques agricoles. La diminution des prairies d'intérêt biologique est due à l'intensification des pratiques agricoles, au drainage des parcelles, au retournement de la prairie et à la mise en culture. L'intensification des pratiques agricoles s'est traduite par une diminution des prairies au profit des terres labourables. Cela a eu pour conséquence une augmentation de la fertilisation et du nombre de fauches annuelles.

DANS LE VAL DE MEUSE

Entre 1988 et 2000, la superficie toujours en herbe (STH) est passée de 32 % à 30 %, soit une baisse de près de 600 ha. Plus les cultures prennent une place importante, plus les structures végétales diminuent. Parfois, seule la ripisylve (végétation de bord de cours d'eau) a été préservée. L'intensification de l'exploitation des prairies, si elle permet une augmentation de leurs rendements, entraîne une diminution du nombre d'espèces végétales et animales, et un remplacement d'espèces rares par des espèces plus communes. Le drainage des prairies empêche les eaux de stagner et par là même à une faune et une flore originale de se développer. Il entraîne une diminution importante de la fonction épuratrice du sol. Les nitrates et phosphates n'étant plus fixés et assimilés, sont directement rejetés dans le milieu naturel. La qualité de l'eau en pâtit, et les ressources piscicoles s'en ressentent sensiblement. Les mares disparaissent.

Un pâturage extensif, une fauche tardive, une faible fertilisation et l'arrêt du drainage permettront de préserver ces milieux. Une bande enherbée et une ripisylve entretenue le long des cours d'eau limiteront la pollution en épurant jusqu'à 88 % des produits phytosanitaires des eaux de ruissellement.



L'EXPLOITATION DU CALCAIRE

De nombreuses tranchées blanches rythment le paysage : elles correspondent aux carrières qui se sont installées entre Toul et Verdun. Au milieu du XIX^e, la qualité de la pierre, ainsi que la présence du chemin de fer et du canal de l'Est ont favorisé le développement d'une activité prospère. De la carrière d'Euville est extraite de la pierre dure, qui donne moellons de construction et pierres sculptées. Dans les autres sites, la principale production est la chaux. Le calcaire ordinaire peut aussi être transformé en granulat pour les chaussées et les remblais. Les carrières forment des paysages aux lignes cassées, où les sites sont parfois dégradés ou transformés en décharges. Elles peuvent pourtant prétendre être des lieux de promenades spectaculaires, des milieux naturels remarquables. Aujourd'hui, la réhabilitation des carrières est obligatoire, tout en restant compatible avec les milieux et espèces qui s'y sont installés.

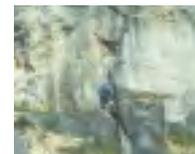
LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES LIÉES AU SOL & AU SOUS-SOL



Prairie de fauche



Exemple de réhabilitation : l'ancienne carrière de Génicourt transformée en site d'escalade



DES POTENTIALITÉS PATRIMONIALES À DÉVELOPPER EN VAL DE MEUSE

Patrimoine naturel, paysager, religieux, historique... petits villages traditionnels... autant d'atouts à valoriser, à faire découvrir en Val de Meuse. Associés à des activités comme la randonnée, la pêche... et d'autres potentialités, ils forment les bases du développement touristique.

LE PATRIMOINE BÂTI LIÉ À LA GUERRE

À la suite de la guerre de 1870, la France se dote d'une ceinture de fortifications appelée Système Séré de Rivière. C'est ainsi qu'entre les camps retranchés de Toul et de Verdun sont construits des forts détachés qui forment le rideau défensif des Hauts de Meuse. Ce sont les forts de Jouy-sous-les-côtes, de Gironville, de Troyon, de Gécicourt-sur-Meuse...

LES ÉTANGS

La création des étangs monastiques a fortement modifié le paysage. Certains étangs ont gardé la fonction piscicole, d'autres ont évolué vers une activité de loisirs. La création de nombreux étangs à caractère privatif n'est pas sans effet sur l'environnement et les paysages.

La création d'étangs peut modifier les qualités écologiques d'un cours d'eau (débit, température, pollutions génétiques par l'introduction de poisson, apport de maladies exogènes...). Elle s'accompagne souvent d'une plantation dense d'arbres de hautes tiges. Cela a pour effet de cloisonner l'espace et de rendre la traversée d'une vallée parfois austère. **Les vallons se trouvent affectés d'une fermeture visuelle par l'enrichissement, le boisement, ou la privatisation du fond de la vallée.**

La modification des usages des étangs doit se faire dans le respect des milieux naturels et des paysages.

La privatisation d'un site supprime tout projet de valorisation pour le grand public (randonnée, activités liées à l'eau...). Le site n'est plus accessible, ni visuellement, ni physiquement pour le plus grand nombre.

Ces évolutions ne mettent pas en valeur le territoire, et sont contradictoires avec la volonté d'un développement touristique d'ensemble. **Ce mode de développement est à éviter.**

LES CANAUX : VECTEUR DE DÉCOUVERTE DU VAL DE MEUSE

Le tourisme fluvial se développe en France. Une information complète et explicite sur les lieux à visiter et les aménagements proposés inciterait les touristes fluviaux à découvrir la Vallée de la Meuse et son arrière-pays. **C'est un « tourisme durable » qu'il nous faut développer : un développement durable concilie les enjeux environnementaux, sociaux et économiques. Une approche globale du territoire est essentielle, afin de développer et faire découvrir les richesses écologiques, paysagère et culturelle du Val de Meuse. Des villages accueillants, la mise en valeur de sites, une offre de services sont également des conditions sine qua non de réussite de développement.**

Plantation récente de résineux. Ces arbres de couleur sombre rendront dans quelques années la traversée de ce vallon austère

Rideau d'arbres résineux limitant une propriété



Les résineux rendent opaque la traversée. En arrière plan, les résineux devenus adultes finiront de fermer visuellement ce vallon

Patrimoine religieux : Vestiges de l'Abbaye de l'Étanche



LES POTENTIALITÉS PATRIMONIALES DU VAL DE MEUSE

Patrimoine historique : Fort de Troyon

P. 04

LA GÉOMORPHOLOGIE DU VAL DE MEUSE

P.06

LES MILIEUX NATURELS

P.08

L'EAU ET SES MILIEUX ASSOCIÉS

P.10

LES STRUCTURES VÉGÉTALES

P.12

LE BÂTI → LES IMPLANTATIONS DE VILLAGES

P.14

→ LES STRUCTURES DE VILLAGES

P.16

→ LES ÉVOLUTIONS DES VILLAGES : EXEMPLES ET RECOMMANDATIONS

P.20

LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES LIÉES AU SOL ET AU SOUS-SOL

P.22

LES POTENTIALITÉS PATRIMONIALES DU VAL DE MEUSE



Parc
naturel
régional
de Lorraine

RUE DU QUAI . BP 35 . 54702 PONT-À-MOUSSON CEDEX

TÉLÉPHONE 03 83 81 67 67 . TÉLÉCOPIE 03 83 81 33 60

www.pnr-lorraine.com

pnr-lorraine@pnr-lorraine.com



Canal Général de la Meuse



CONCEPTION - MICHEL DEMMER
TEXTES - CATHERINE DELANDRI (PNRL) - MICHEL DEMMER
CRÉDIT PHOTOS - PNRL - R. HUMBERT ET A. BERTON
IGN BD CARTOR® - LSU N°2003 - CUFX - 0013. COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES
IGN BD ORTHO® - LSU N°2001 - CUFX - 0003. COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES
IGN SCAN 250® - LSU N°1998 - CUFX - 0012. COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES
© PNRL TOUS DROITS RÉSERVÉS, NOVEMBRE 2004